

Domaine démarches de qualité

Agriculture biologique : une nouvelle stratégie pour mon exploitation

Bénéfice attendu par l'agriculteur

Connaître la faisabilité de la conversion bio sur son exploitation par l'apport de références, l'échange et les visites de terrain.

Intervenant : Pierrick ROULIER, conseiller Développement, animateur agriculture biologique et conseillers spécialisés - Chambre d'agriculture 72.

Public : Agriculteurs en découverte de l'agriculture biologique.

Durée : 2 jours.

Date et lieu : 21 et 28 janvier 2010 - Le Mans.

Tarif : 90 € + frais de repas.

Possibilité de réduction dans le cadre d'un cofinancement européen.

Contact : Pierrick ROULIER, conseiller Développement, animateur agriculture biologique, Chambre d'agriculture 72.

Objectifs

Connaître le cahier des charges bio et les principales techniques de production bio. Connaître les filières et l'état actuel du marché. Gérer son sol en système bio. Aborder les principaux points techniques de chaque production. Avoir un appui méthodologique à la conversion.



VISITE
D'EXPLOITATION

Mon exploitation et la HVE* : anticiper les décisions du Grenelle de l'Environnement en faisant un autodiagnostic

Découvrir la HVE, se positionner et connaître les démarches de progrès à mettre en œuvre pour atteindre la certification HVE.

Intervenant : conseiller Spécialisé - Chambre d'agriculture 72.

Public : Tous les agriculteurs et agricultrices du département.

Durée : 1 jour.

Date et lieu : Février 2010.

Tarif : 45 € + frais de repas.

Contact : conseiller spécialisé - Chambre d'agriculture 72.

*HVE : Haute Valeur Environnementale

nouveau

Objectifs

Connaître le dispositif HVE. Vérifier si les préalables sont acquis ou pas : réalisation d'un autodiagnostic. Mesurer les marges de progrès restant à faire pour arriver au niveau 2 (biodiversité, stratégie phytosanitaire, optimisation de la fertilisation et de l'irrigation). Approche du niveau 3.

Domaine santé et sécurité

Devenir acteur de sa sécurité

Santé et sécurité au travail, vous êtes tous concernés !

Intervenant : conseiller spécialisé - Chambre d'agriculture 72, conseiller de prévention MSA

Public : Toutes les exploitations, avec ou sans salariés, qualifiées ou non agriculture raisonnée.

Durée : 1 jour.

Date et lieu : Premier trimestre 2010 - au plus près des inscrits.

Tarif : 35 € + frais de repas.

Objectifs

Vous donner des outils pour analyser et maîtriser les risques liés à votre santé et votre sécurité au travail. Pour les exploitations concernées par l'agriculture raisonnée, vous permettre aussi de faire le point et d'évaluer vos écarts par rapport au référentiel (exigence n°8).

Santé, sécurité des travailleurs : savoir réaliser son document unique

Pour aller plus loin dans la maîtrise de sa sécurité au travail...

Intervenant : conseiller spécialisé - Chambre d'agriculture 72, conseiller de prévention MSA.

Public : Toutes les exploitations, avec ou sans salariés, qualifiées ou non agriculture raisonnée.

Durée : 1 jour.

Date et lieu : Premier trimestre 2010 - au plus près des inscrits.

Tarif : 35 € + frais de repas.

Objectifs

Réaliser et faire vivre votre document unique en mettant en place des actions de prévention en synergie avec les salariés agricoles. Respecter le décret du 5 novembre 2001 rendant obligatoire la création d'un «document relatif à l'évaluation des risques pour la santé, la sécurité des travailleurs» appelé document unique afin d'élaborer un plan de prévention des risques et réduire ainsi la majorité des dangers constatés.

Domaine acteur du monde rural

Aménagement paysager et organisation de l'exploitation **nouveau**

Bénéfice attendu par l'agriculteur
Donner de nouvelles fonctionnalités à vos bâtiments et agrémenter votre environnement de vie et de travail avec des végétaux...

Intervenant : Philippe GUILLET, conseiller spécialisé haie-forêt-paysage - Chambre d'agriculture 72.

Public : Tous les agriculteurs et agricultrices du département.

Durée : 2 jours.

Date et lieu : Printemps 2010 - zone Est.

Tarif : 90 € pour les 2 jours + frais de repas.

Contact : Florence LAVIE, conseiller Développement - Chambre d'agriculture 72.

Objectifs

Organiser et intégrer votre exploitation au paysage. Faciliter le travail et permettre un bon fonctionnement en organisant différemment votre exploitation (accès, circulation, disposition des bâtiments, plantation de végétaux...).



VISITE
D'EXPLOITATION



Entretien des massifs et gestion des produits de taille et des paillages plastiques

nouveau

Bénéfice attendu par l'agriculteur

Cette formation vous permettra d'aménager et d'embellir votre exploitation agricole : entretenir vos massifs et gérer les produits de taille et les paillages plastiques.

Intervenant : Philippe Guillet, conseiller spécialisé haie-forêt-paysage - Chambre d'agriculture 72.

Public : Agriculteurs et agricultrices ayant suivi la formation «Aménagement de petits massifs» ou intéressés par l'entretien des massifs.

Durée : 1 jour

Date et lieu : 17 novembre 2009 - Le Mans.

Tarif : 45 € + frais de repas.

Contact : Jasmine BAYLE-LABOURÉ, conseiller Développement - Chambre d'agriculture 72.

Objectifs

Acquérir des savoir-faire sur les principes d'entretien et de taille : arrosage/dés-herbage, outils de base et entretien des outils, taille de formation, taille d'entretien.

Savoir gérer les produits de taille et les paillages plastiques : gestion des produits de taille et fertilisation, gestion des paillages plastiques, étude des projets de chaque participant, démonstration de taille.

Aménagement et gestion du territoire (PLU)

Valoriser les enjeux agricoles en dialoguant mieux avec les collectivités.

Intervenant : Chargé d'études de la DDE, Bertrand ROUX, chargé d'études aménagement - Chambre d'agriculture 72.

Public : Tous les agriculteurs et agricultrices du département.

Durée : 1 jour.

Date et lieu : Décembre 2009 - Le Mans.

Tarif : Gratuit sauf repas.

Contact : Bertrand ROUX, chargé d'études aménagement - Chambre d'agriculture 72.

Objectifs

Faire connaître l'activité agricole et ses impacts sur la commune. Connaître les documents d'urbanisme. Se positionner comme acteur pour participer à l'élaboration du PLU.